Envoyé en préfecture le 27/04/2026
Reçu en préfecture le 27/04/2026
Publié le
ID : 056-245614417-20260422-2026_052-DE

Roi Morvan Communauté

Extrait du registre des délibérations
Séance du 22 avril 2026

L'an 2026, le mercredi 22 avril à 17H30, le conseil de communauté de Roi Morvan Communauté, légalement convoqué le 16 avril par Renée COURTEL Présidente sortante, s'est réuni à GOURIN sous la présidence de Monsieur Sébastien WACRENIER, Président de la Communauté de Communes.

Etaient présents :

Délégués titulaires : *Mesdames et Messieurs : Gilles BERNARD, Benoît BERNY, Jean-Michel BOUEDEC, Laurent BOUKANDJA, Christophe CARARIC, Myriam CHENAIS, Claudine CORFDIR, Bernard COSPEREC, Renée COURTEL, Paul COZIC, Christian FAIVRET, Marilyne FEBVIN, Maryse FLEGEO BRACHET, Bérangère FRITZ, René GRY, Floriane GUILLANIC, David GUILLOUX, Jean-Luc GUILLOUX, Eric JEAN, Michel LAVOLE, Martine LE BARTZ, Erwan LE CORRE, Monique LE CREN, Solenn LE FERREC, Annie LE GAL, Annie LE GOFF, Thierry LE NY, Gwendoline LE STER, Jean-Charles LOHE, Michel MORVANT, Caroline NENEZ, Pierre-Marie QUESSEVEUR, Fabrice RAUD, Yvonne RAYER, Gérard RIO, Benoît RIVALAN, Laëtitia ROYANT, Natacha SANNIER, Raymond SIOU, Daniel SKOCZ, Morgane ULLIAC, Liliane VAILLANT, Corinne VOLA, Sébastien WACRENIER*

Délégués suppléants : *Mesdames et Messieurs : /*

Etaient absents / excusés : *Mesdames et Messieurs : /*

***Pouvoirs** : /*

Nombre de membres au conseil :	***44***
Présents :	***44***
Votants :	***44***

Le quorum de 23 membres présents est atteint

A été nommée secrétaire de séance : Solenn LE FERREC

2026_052

Election des membres du bureau non vice-présidents

Le conseil,
Vu l'arrêté préfectoral en date du 9 octobre 2025, constatant le nombre total de sièges que compte l'organe délibérant de l'EPCI et leur répartition par commune membre ;
Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 5211-2 et L. 5211-10 ;
Vu le procès-verbal de l'élection des membres du bureau non vice-présidents annexé à la présente délibération ;
Vu les résultats du scrutin ;

DÉCIDE

- de proclamer les conseillers communautaires suivants élus membres du bureau :
  - Laurent BOUKANDJA
  - Christophe CARARIC
  - Renée COURTEL
  - Paul COZIC
  - Marilyn FEBVIN
  - René GRY
  - Eric JEAN
  - Monique LE CREN
  - Fabrice RAUD

Envoyé en préfecture le 27/04/2026
Reçu en préfecture le 27/04/2026
Publié le
ID : 056-245614417-20260422-2026_052-DE

- Benoît RIVALAN
- Natacha SANNIER
- SIOU Raymond

et les déclare installés.

Pour extrait certifié conforme,
Le Président,
Sébastien WACRENIER

